ABF WAGRAM

Société par actions simplifiée au capital de 456 500 euros

Siège social : 1 Avenue Desaix, 78600 MAISONS-LAFFITTE

511 625 089 RCS VERSAILLES

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

Anne FEYTIT

Certified by yousign

Copie certifiée conforme par la Présidente

Compte de résultat

	France	Exportations	30/04/2023	30/04/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	2
Total produits d'exploitation (I)			**1**	**2**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			44 072	39 765
Impôts, taxes et versements assimilés			236	258
Salaires et traitements			15 531	12 584
Charges sociales			9 047	4 996
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 941	15 310
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	11
Total charges d'exploitation (II)			**97 829**	**72 924**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-97 828**	**-72 921**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			15 352	23 139
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			36 317	10 917
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**51 669**	**34 056**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			635	1 732
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**635**	**1 732**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**51 033**	**32 324**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-46 795**	**-40 598**

Compte de résultat (suite)

	30/04/2023	30/04/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	101	23 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**101**	**23 000**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	491	723
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**491**	**723**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-390**	**22 277**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**51 771**	**57 058**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**98 955**	**75 379**
BENEFICE OU PERTE	**-47 184**	**-18 321**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*15 352*	*23 139*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ABF WAGRAM

Société Anonyme Simplifiée

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

OPALIA SARL au capital de 50 000 €
40 Avenue de la Grande Armée 75017 Paris
Société d'Expertise Comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional Paris – Ile de France et sur la liste des commissaires aux comptes du ressort de la Cour d'Appel de Paris
RCS Paris 492 981 618

ABF WAGRAM

Société Anonyme Simplifiée
1 Avenue Desaix
78600 MAISONS-LAFFITTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

A l'attention des Associés,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'ABF WAGRAM relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle** du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ABF WAGRAM à la fin de cet exercice.
Les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2023 se caractérisent par un total de bilan de 8 100 015 € et une perte de (47 184 €)

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier mai 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
  Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre.

Paris, le 14 octobre 2023
Le Commissaire aux comptes
OPALIA



Représenté par
Alexandra VERNIER-BOGAERT

ABF WAGRAM

Société par actions simplifiée au capital de 456 500 euros

Siège social : 1 Avenue Desaix, 78600 MAISONS-LAFFITTE

511 625 089 RCS VERSAILLES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

Bilan passif

	30/04/2023	30/04/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	456 500	456 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 650	45 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 625 357	7 643 678
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-47 184**	**-18 321**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**8 080 323**	**8 127 507**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 936	151 391
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 332	13 270
Dettes fiscales et sociales	4 425	2 846
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**19 693**	**167 507**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 100 015**	**8 295 014**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 936	151 391
(1) Dont à moins d'un an (a)	17 757	16 116
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat (suite)

	30/04/2023	30/04/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	101	23 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**101**	**23 000**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	491	723
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**491**	**723**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-390**	**22 277**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**51 771**	**57 058**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**98 955**	**75 379**
BENEFICE OU PERTE	**-47 184**	**-18 321**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*15 352*	*23 139*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABF WAGRAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2023, dont le total est de 8 100 015 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 47 184 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2022 au 30/04/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En 2022, la société ABF Wagram a continué de développer son activité de prise de participations débutée en 2021.

Le récapitulatif des différentes opérations sont détaillées ci-dessous :

- Hores Private Equity (HPE) :
Le 09/06/2022 : achat de 1 519 parts pour 159 495 €
Le 01/07/2022 : achat de 283 parts pour 29 715 €
Le 06/07/2022 : achat de 3 650 parts pour 405 150 €
Le 12/12/2022 : achat de 2 953 parts pour 354 360 €
Au 30 avril 2023, ABF Wagram détient 9 853 parts soit 13,93%

Le 12/12/2022 : la société ABF Wagram a également procédé à un prêt participatif au profit de la société HPE pour un montant de 25 000€.
Les principales conditions du prêt sont les suivantes :
Montant du prêt : 25 000€
Durée du prêt : le prêt est consenti pour une durée de 4 ans et amortissable à hauteur de 6 250€ le 13 décembre de chaque année à partir du 13/12/2023
Taux du prêt : taux fixe de 5%

- Héritage :
Au 30/04/2023, ABF Wagram détient 7,85 % de la société Héritage.

- Incidence :
Le 06/07/2022 : prêt participatif dont les conditions sont les suivantes :
Montant du prêt : 100 000€
Durée du prêt : 4 ans par annuité constante de 25 000€ le 30 juin de chaque année à partir du 30/06/2023
Taux du prêt : taux fixe de 5%

- Kegin Invest :
Le 11/07/2022 : achat de 19 790 parts pour 1 979 000 €
Au 30/04/2023, ABF Wagram détient 22,36% de la société Kegin Invest.

- Reglo Pet Food :
Le 01/07/2022 : achat de 153 parts pour 50 324.76 €
Au 30/04/2023, ABF Wagram détient 1,07 % de la société Reglo Pet Food.

- Tip Toque :
Le 13/07/2022 : achat de 50 BSA AIR pour 50 000 €
Le 17/11/2022 : achat de 57 parts pour 90 003 €
Au 30/04/2023, ABF Wagram détient 3 % de la société Tip Toque.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Les flux s'analysent comme suit :

Tableau réalisé en Kilo-Euros
(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS HORÈS PRIVATE EQUITY			13,93	1 094	1 094					
SAS KEGIN INVEST			22,32	1 979	1 979					
SAS FINANCIERE CORNEILLE BEL	272	1 815	10,67	450	450				261	15
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 134 962 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	129 572	35 822	93 750
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 357	4 357	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 033	1 033	
Total	**134 962**	**41 212**	**93 750**
Prêts accordés en cours d'exercice	125 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/titres immobilisés-OCA	12 245
Int.courus s/prêts - INCIDENCE	4 096
Int. courus s/prêts - HPE	476
Total	**16 817**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 693 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 332	13 332		
Dettes fiscales et sociales	4 425	4 425		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 936		1 936	
Produits constatés d'avance				
Total	**19 693**	**17 757**	**1 936**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 936			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 936 Euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	13 110
INT. C/C B. FEYTIT	635
TAXE D APPRENTISSAGE	5
Total	**13 750**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/04/2023	30/04/2022
Produits financiers de participation	15 352	23 139
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36 317	10 917
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**51 669**	**34 056**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	635	1 732
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**635**	**1 732**
Résultat financier	**51 033**	**32 324**

ABF WAGRAM
Société par actions simplifiée au capital de 456 500 euros
Siège social : 1 Avenue Desaix, 78600 MAISONS-LAFFITTE
511 625 089 RCS VERSAILLES

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 OCTOBRE 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 avril 2023 s'élevant à -47 184,49 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 47 184,49 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves"	47 184,49 euros
Le compte « autres réserves » s'élevant désormais à	7 578 172,52 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Anne FEYTIT

Certified by yousign

Certifié conforme
La Présidente
Anne FEYTIT

ABF WAGRAM

Société par actions simplifiée au capital de 456 500 euros

Siège social : 1 Avenue Desaix, 78600 MAISONS-LAFFITTE

511 625 089 RCS VERSAILLES

BILAN

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

Anne FEYTIT

Certified by yousign

Copie certifiée conforme par la Présidente

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/04/2023	Net 30/04/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	116 666	45 713	70 953	99 873
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 418 513		4 418 513	1 350 465
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	292 662		292 662	260 917
Prêts	129 572		129 572	
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 957 412**	**45 713**	**4 911 699**	**1 711 255**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 357		4 357	621
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	
Disponibilités	3 132 926		3 132 926	6 582 026
Charges constatées d'avance (3)	1 033		1 033	1 112
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 188 316**		**3 188 316**	**6 583 759**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 145 728**	**45 713**	**8 100 015**	**8 295 014**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			*35 822*	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/04/2023	30/04/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	456 500	456 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	45 650	45 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 625 357	7 643 678
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-47 184**	**-18 321**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**8 080 323**	**8 127 507**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 936	151 391
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 332	13 270
Dettes fiscales et sociales	4 425	2 846
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**19 693**	**167 507**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 100 015**	**8 295 014**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 936	151 391
(1) Dont à moins d'un an (a)	17 757	16 116
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ABF WAGRAM

Société par actions simplifiée au capital de 456 500 euros

Siège social : 1 Avenue Desaix, 78600 MAISONS-LAFFITTE

511 625 089 RCS VERSAILLES

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

Anne FEYTIT

Certified by yousign

Copie certifiée conforme par la Présidente

ETATS FINANCIERS

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABF WAGRAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2023, dont le total est de 8 100 015 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 47 184 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2022 au 30/04/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres informations relatives aux risques climatiques

Conformément à la recommandation 2021-06 relative à l'arrêté des comptes 2021 de l'AMF, la direction de la société précise que les états financiers de la Société arrêtés au 31/12/2021 ne sont pas impactés par des décisions stratégiques et engagements pris relatifs aux risques climatiques. Aucun risque climatique susceptible d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs n'a été identifié sur cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En 2022, la société ABF Wagram a continué de développer son activité de prise de participations débutée en 2021.

Le récapitulatif des différentes opérations sont détaillées ci-dessous :

- Hores Private Equity (HPE) :
Le 09/06/2022 : achat de 1 519 parts pour 159 495 €
Le 01/07/2022 : achat de 283 parts pour 29 715 €
Le 06/07/2022 : achat de 3 650 parts pour 405 150 €
Le 12/12/2022 : achat de 2 953 parts pour 354 360 €
Au 30 avril 2023, ABF Wagram détient 9 853 parts soit 13,93%

Le 12/12/2022 : la société ABF Wagram a également procédé à un prêt participatif au profit de la société HPE pour un montant de 25 000€.
Les principales conditions du prêt sont les suivantes :
Montant du prêt : 25 000€
Durée du prêt : le prêt est consenti pour une durée de 4 ans et amortissable à hauteur de 6 250€ le 13 décembre de chaque année à partir du 13/12/2023
Taux du prêt : taux fixe de 5%

- Héritage :
Au 30/04/2023, ABF Wagram détient 7,85 % de la société Héritage.

- Incidence :
Le 06/07/2022 : prêt participatif dont les conditions sont les suivantes :
Montant du prêt : 100 000€
Durée du prêt : 4 ans par annuité constante de 25 000€ le 30 juin de chaque année à partir du 30/06/2023
Taux du prêt : taux fixe de 5%

- Kegin Invest :
Le 11/07/2022 : achat de 19 790 parts pour 1 979 000 €
Au 30/04/2023, ABF Wagram détient 22,36% de la société Kegin Invest.

- Reglo Pet Food :
Le 01/07/2022 : achat de 153 parts pour 50 324.76 €
Au 30/04/2023, ABF Wagram détient 1,07 % de la société Reglo Pet Food.

- Tip Toque :
Le 13/07/2022 : achat de 50 BSA AIR pour 50 000 €
Le 17/11/2022 : achat de 57 parts pour 90 003 €
Au 30/04/2023, ABF Wagram détient 3 % de la société Tip Toque.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	111 670			111 670
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 109	511	624	4 996
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**116 779**	**511**	**624**	**116 666**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 350 465	3 068 048		4 418 513
- Autres titres immobilisés	260 917	31 745		292 662
- Prêts et autres immobilisations financières		129 572		129 572
Immobilisations financières	**1 611 382**	**3 229 365**		**4 840 746**
ACTIF IMMOBILISE	**1 728 160**	**3 229 876**	**624**	**4 957 412**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Les flux s'analysent comme suit :

Tableau réalisé en Kilo-Euros
(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS HORÈS PRIVATE EQUITY			13,93	1 094	1 094					
SAS KEGIN INVEST			22,32	1 979	1 979					
SAS FINANCIERE CORNEILLE BEL	272	1 815	10,67	450	450				261	15
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	14 069	27 918		41 986
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 837	1 023	133	3 727
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**16 906**	**28 941**	**133**	**45 713**
ACTIF IMMOBILISE	**16 906**	**28 941**	**133**	**45 713**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 134 962 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	129 572	35 822	93 750
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 357	4 357	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 033	1 033	
Total	**134 962**	**41 212**	**93 750**
Prêts accordés en cours d'exercice	125 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/titres immobilisés-OCA	12 245
Int.courus s/prêts - INCIDENCE	4 096
Int. courus s/prêts - HPE	476
Total	**16 817**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 456 500,00 Euros décomposé en 45 650 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 693 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 332	13 332		
Dettes fiscales et sociales	4 425	4 425		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 936		1 936	
Produits constatés d'avance				
Total	**19 693**	**17 757**	**1 936**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 936			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 936 Euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	13 110
INT. C/C B. FEYTIT	635
TAXE D APPRENTISSAGE	5
Total	**13 750**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	1 033		
Total	**1 033**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/04/2023	30/04/2022
Produits financiers de participation	15 352	23 139
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36 317	10 917
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**51 669**	**34 056**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	635	1 732
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**635**	**1 732**
Résultat financier	**51 033**	**32 324**